

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente août, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 23 août 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Etaient excusés : GIRAUD Roger, SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Denise)

Absent : VENERA Christophe

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/42 : Souscription d'une ligne de trésorerie interactive

Monsieur le Maire expose que dans l'attente de l'encaissement des subventions obtenues et pour permettre le paiement des situations des entreprises intervenant sur les chantiers en cours, il est nécessaire de contracter auprès de LA CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES une ligne de trésorerie :

- Nature : ligne de trésorerie interactive (LTI)
- Montant maximum : 90 000 €
- Durée : 1 an
- Taux d'intérêt : €STR + marge de 0,84 %
- Base de calcul : exact/360
- Modalités de tirage et remboursement :
 - o Par débit / crédit d'office
 - o Aucun montant minimum
 - o Paiement des intérêts par débit d'office
- Frais de dossier : 0,40 % du montant de la LTI
- Commission de non-utilisation : 0 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE de contracter une ligne de trésorerie interactive d'un montant de 90 000 EUROS auprès de LA CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES selon les conditions définies ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes pièces afférentes nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date de publication :

02 SEP. 2024

